

A l'invitation de Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, les plus hautes autorités financières et économiques de la Zone franc se sont réunies le lundi 23 février 2009 à Paris. L'objectif de cette réunion était double : faire le point sur l'impact de la crise financière et ses effets de contagion dans les pays de la Zone franc et réfléchir ensemble aux propositions relatives à la réforme du système financier international qui seront présentées au Chefs d'Etat et de gouvernement du G20 lors du sommet de Londres, le 2 avril 2009.

Les autorités de la Zone franc étaient représentées par M. Charles KOFFI DIBY, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'UMOA, M. Lazare Essimi MENYE, Président en exercice du Comité ministériel de l'UMAC, M. Philibert ANDZEMBE, Gouverneur de la BEAC, M. Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la BCEAO. M. Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA et M. Antoine NTSIMI, Président de la Commission de la CEMAC, représenté par M. Hassan Adoum BAKHIT, Commissaire chargé des Politiques Economique, Monétaire et Financière de la CEMAC.

La présidence des débats a été assurée par Mme Christine LAGARDE, en présence de M. Alain JOYANDET, Secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la francophonie et de M. Christian NOYER, Gouverneur de la Banque de France.

S'agissant de la situation macroéconomique, les participants ont unanimement marqué leur préoccupation quant à l'impact de la crise financière, qui s'est doublée d'une crise économique majeure. Bien que la Zone franc ait été en grande partie épargnée par les turbulences financières, elle n'en demeure pas moins touchée par les effets dits de second tour, via le ralentissement de la demande mondiale et, potentiellement, des flux de capitaux privés.

Les participants ont convenu que les institutions et mécanismes de la Zone franc procurent des avantages appréciables et utiles pour la stabilité macroéconomique. En particulier, la parité fixe fournit un ancrage solide pour la politique macroéconomique et une protection efficace contre une crise de balance des paiements. Le processus d'intégration régionale en cours dans les zones UEMOA et CEMAC permet en outre de définir des plans d'investissement coordonnés, à l'image des Programmes Economiques Régionaux préparés par les Commissions Régionales et qui pourraient servir de cadre à la mise en œuvre de politiques de relance budgétaire. Ils ont appelé, en concertation avec les banques sous-régionales de développement, à la mise en place d'instruments de financement sous-régionaux, dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture et de l'énergie.

Les participants ont marqué leur préoccupation quant à l'impact négatif de la détérioration des perspectives de croissance sur les marges de manœuvre budgétaires des Etats, en particulier les Etats les plus fragiles et/ou dépendants des recettes d'exportation de produits de rente qui ne peuvent laisser jouer les

stabilisateurs automatiques. Cette dégradation du contexte économique s'ajoute aux difficultés déjà causées par la hausse des prix alimentaires et énergétiques. Plus que jamais, cette conjoncture doit donc amener à renforcer les efforts de mobilisation des ressources domestiques et à approfondir les réformes structurelles visant à la diversification du tissu productif et épargner lorsque c'est possible une partie des produits de rente. A ressources publiques égales, il conviendra de donner la priorité aux dépenses sociales et aux dépenses d'investissement productif afin de préserver la dynamique de croissance et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

S'agissant de la préparation du sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement du G20 du 2 avril, l'ensemble des participants ont partagé le souhait que l'Afrique soit davantage associée aux travaux de réflexion en cours et en particulier qu'elle soit représentée en tant que telle à ce sommet afin d'améliorer la prise en compte du point de vue des pays en développement.

Les participants ont souligné la nécessité que le sommet du G20 du 2 avril décide de mesures concrètes permettant de renforcer durablement la robustesse du système financier. Le renforcement de la régulation financière est en effet indispensable pour garantir la stabilité mondiale. Il en va aussi de l'intérêt de l'Afrique, qui doit pouvoir appuyer ses politiques de développement sur un cadre international stable, fiable et efficace.

S'agissant du secteur financier de la Zone franc, les participants ont de même appelé à un renforcement et à une meilleure coordination des mécanismes de surveillance, tout en notant les spécificités de chaque sous-région de la Zone franc. Les participants ont également convenu de la nécessité d'accroître la transparence et la qualité de l'information financière et de prolonger les travaux menés en ce sens conformément aux recommandations du GAFI en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Les participants ont mis en garde contre les tentations de politiques protectionnistes et/ou non coopératives. Ils ont appelé la communauté internationale à poursuivre les négociations commerciales du Cycle de Doha pour le développement de manière constructive, ainsi que les négociations entre l'Union Européenne et les pays ACP pour aboutir à des Accords de Partenariat Economique qui préservent la cohésion des Unions régionales. Ils ont également rappelé qu'en cette période difficile il est indispensable que les pays développés maintiennent leurs efforts d'aide au développement. Ils se sont félicités de l'engagement de la France à doubler les engagements de l'AFD en Afrique.

Les participants ont appelé les Institutions Financières Internationales à accroître leurs moyens en faveur de l'Afrique en augmentant les ressources disponibles pour fournir une assistance financière aux pays membres et en adaptant leurs

instruments de prêt dans le sens d'une plus grande flexibilité et d'une meilleure prise en compte des spécificités des économies les plus fragiles, tout en veillant à ce que l'endettement demeure soutenable. De ce point de vue ils se sont félicités de la récente réforme de la Facilité contre les Chocs Exogènes (FCE) du FMI et ont rappelé les fortes attentes de l'Afrique à l'égard de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), qui a permis de fournir une assistance accrue et contra-cyclique aux pays bénéficiaires et doit rester un instrument privilégié de l'assistance du FMI aux pays à faible revenu. A ce sujet, ils ont lancé un appel à tous les donateurs pour contribuer à l'élargissement du financement de ces deux instruments concessionnels.

Par ailleurs, les participants ont pris note des récentes réformes qui ont permis d'accroître la représentation de l'Afrique au sein du FMI et de la Banque Mondiale : triplement des droits de vote de base des pays pauvres au FMI, et, à la Banque Mondiale, doublement des droits de vote de base et création d'une chaise supplémentaire pour l'Afrique. Ils ont convenu que ces mesures ont permis d'améliorer sensiblement la légitimité de ces institutions vis-à-vis des pays les plus pauvres. Ces efforts doivent être poursuivis tout en étant équitablement répartis entre toutes les parties prenantes. Enfin ils ont appelé à un processus de sélection plus ouvert et transparent des dirigeants du FMI et de la Banque Mondiale et à une plus grande diversification du recrutement des cadres, tenant compte des zones où le FMI et surtout la Banque Mondiale interviennent.